

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION

LILLE, 102, Rue de Paris

PARIS, 43, Bd Hausmann

JOURNAL D'INFORMATION

de Roubaix

Tourcoing

BUREAUX: ROUBAIX 9-51 45, rue de la Gare, 45. TOURCOING 9-65 3, rue Fidèle Lehoucq

Directeur: Eug. GUILLAUME

LA CRISE ECONOMIQUE

AVANT LA CONFERENCE DE LENS, DES MINEURS DES TROIS BASSINS

Le Comité régional réuni hier, à Douai, a protesté contre la dénonciation de la convention des salaires

Le Comité de la Fédération régionale des Syndicats des mineurs d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais a tenu, hier samedi, à la Bourse du Travail, à Douai, la réunion qu'il avait annoncée.

L'assemblée, qui s'ouvrit à 9 h 30, était présidée par M. Maes, député-maire de Lens, président de la Fédération; une trentaine de délégués étaient présents, parmi lesquels MM. Malby, secrétaire général du Syndicat du Pas-de-Calais; Legay, secrétaire du Syndicat du Nord; Rossy, secrétaire général du Syndicat d'Anzin; Flament, secrétaire général du Syndicat du Nord-M.M. Cadot, sénateur-maire de Bruay, et Goulaux, député de Douai, étaient également présents.

Cette réunion avait pour objet de préparer la conférence d'information qui aura lieu aujourd'hui dimanche à Lens. Cette conférence avait été tout d'abord envisagée pour examiner la situation difficile faite aux mineurs par le chômage, mais la lettre de la Chambre des Houillères qui dénonce la convention établie le 30 mars dernier, compliquant encore le problème, si bien que la conférence de Lens s'occupera non seulement du chômage, mais aussi des salaires mis en jeu par la convention dénoncée.

L'assemblée discuta ces questions après avoir entendu M. Maes faire l'exposé de l'entrevue ministérielle de jeudi.

En fin de séance le comité déclara: « Que les mineurs ne paient pas un assés lourd tribut à la crise et qu'il faut tout prix que les Compagnies minières fassent abstraction de leur égoïsme particulier dans les heures graves que traverse le monde entier ».

LES MINEURS UNITAIRES VONT TENIR UN CONGRÈS EUROPEEN EN MARS

Une Assemblée générale a lieu aujourd'hui à Lens

Hier les membres du bureau élargi de la Fédération unitaire du sous-sol se sont réunis à Lens, sous la présidence de M. Wanielet, délégué mineur à la fosse Agache des Mines d'Anzin.

L'objet de cette réunion portait sur un examen de la situation internationale de l'industrie minière.

Les délégués soulignèrent principalement « l'impossibilité du patronat minier d'aboutir à une entente internationale et de conclure un régime qui attente le capitalisme à travers le monde, en raison du déséquilibre et de l'anarchie, dans la production, des rivalités entre capitalistes des divers pays, de la guerre économique entre eux pour le couloir de leur production, de la lutte des prix des charbons sur le terrain de la concurrence, de la bataille des tarifs douaniers ».

Les membres du bureau unitaire s'affirmeront partisans d'une rencontre des mineurs de France avec ceux des autres pays en vue de « déterminer les moyens d'action de solidarité internationale, dans la lutte contre l'offensive du patronat minier ».

Les délégués discutèrent en outre de l'évolution des pourparlers avec M. Laval, président du Conseil et constatèrent que ces pourparlers avaient seulement eu trait au problème du contingentement et non à la question de la dénonciation de la convention des salaires par le comité des houillères du Nord et du Pas-de-Calais.

Les membres du bureau fédéral approuveront également la décision du Syndicat Unitaire de convoquer un congrès qui participerait à la conférence d'information des syndicats confédérés se tenant aujourd'hui à 10 h, à la maison syndicale de Lens.

Il fut enfin rappelé que tous les militants des sections syndicales unitaires d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais, tiennent une grande assemblée aujourd'hui à 9 heures, salle de l'Alhambra, à Lens.

AU COMITÉ EXECUTIF DE L'INTERNATIONALE DES MINEURS

UNE RESOLUTION DE PROTESTATION CONTRE L'AJOURNEMENT DE LA DISCUSSION DE LA CONVENTION SUR LA DUREE DU TRAVAIL

Le Comité exécutif de l'Internationale Syndicale des Mineurs a voté hier, à Genève, une résolution dans laquelle « le comité avec indignation et à l'effet de la conférence des représentants des pays producteurs de charbon, réunit pour discuter la possibilité de la ratification de la convention concernant la durée du travail des mineurs, n'a pas abouti à des conclusions satisfaisantes et a ajourné la discussion jusqu'au mois d'avril prochain ».

Le Comité exécutif protesta de toute sa force contre l'argument d'économique invoqué en l'occurrence par certains gouvernements. Il adresse un vibrant appel aux organisations nationales affiliées, et les engage à étudier et à forcer les gouvernements défectueux à abandonner leur attitude regrettable.

(Lire la suite en deuxième page)

DE GRANDS TRAVAUX VONT FAIRE OCCUPER DES CHOMEURS DU NORD

La Commission départementale réunie hier à Lille, a dressé l'imposante liste définitive

Un grand réunion a été tenue samedi, à la Préfecture du Nord, par la Commission Départementale du Conseil Général, en présence de MM. Roger Langéron, préfet du Nord et Mabieu, président du Conseil Général.

On y examina notamment dans quels proportions le Département du Nord serait bénéficiaire du programme d'outillage national et on dressa la liste définitive des grands travaux à entreprendre.

On y fixa également la participation financière du Département aux fonds publics de chômage.

À l'issue de cette réunion, qui dura une partie de l'après-midi et à laquelle de France était pas admise, les communiqués suivants nous ont été transmis:

La liste définitive des grands travaux

La Commission départementale a décidé, sous la présidence de M. Demelon, sa deuxième séance relative au plan d'équipement national et à l'application des décrets du 31 décembre dernier concernant les secours de chômage.

M. Mabieu, président du Conseil Général assistait à la séance, ainsi que M. Langéron, préfet du Nord et les chefs de services départementaux intéressés.

M. Langéron a donné connaissance des projets et demandé les observations qu'il avait adressés au Gouvernement en vue de faire participer dans la plus large mesure possible le département du Nord au programme d'outillage national.

À la suite de la délibération qu'il eut lieu, la liste définitive de ces projets a été arrêtée. Ils concernent les catégories suivantes:

Ministère de l'Intérieur: 1° Chemins de grande communication et chemins vicinaux ordinaires; 2° Egouts, cimetières, projets subventionnés sur le produit des jeux; 3° Matériel d'incendie.

Ministère de l'Instruction Publique: 1° Constructions scolaires de l'enseignement primaire; 2° Institut de médecine légale de stomatologie. Agrandissement des facultés et laboratoires; 3° Achèvement des bâtiments de la Cité universitaire de l'Institut Industriel de Terrains de Jeux, stands, piscines.

Ministère de la Santé Publique: 1° Constructions hospitalières; 2° Lutte contre la tuberculose, le cancer et autres affections.

Ministère de l'Agriculture: 1° Adduction d'eau potable; 2° Electrification des campagnes; 3° Ecole de Wagnonville; 4° Institut Agricole.

Ministère des Travaux Publics: 1° Réfection des routes nationales et des routes départementales; 2° Réparation de ponts; 3° Passages à niveau; 4° Amélioration des cours d'eau et travaux de défense contre les inondations.

Ministère de l'Air: 1° Ports aériens de Lille, Dunkerque, Valenciennes et Douai.

La participation financière du département pour les secours aux chômeurs

Le taux de la subvention de l'Etat aux fonds publics de chômage ayant été modifié par le décret du 31 décembre dernier, la participation financière du département devra nécessairement subir des modifications.

La Commission départementale a décidé de fixer cette participation ainsi qu'il suit:

1° Pour les communes de plus de 20.000 habitants: 60 % de la somme restant à la charge de la commune après déduction de la subvention de l'Etat et le surplus de la subvention de l'Etat sera inférieure à 10 % de la dépense totale.

2° Pour les communes de 5.000 à 20.000 habitants: 65 % de la somme restant à la charge de la commune. La déduction de la subvention de l'Etat sera inférieure à 10 % de la dépense totale.

3° Pour les communes de moins de 5.000 habitants: 75 % de la somme restant à la charge de la commune. La déduction de la subvention de l'Etat sera inférieure à 6 % de la dépense totale.

DES VŒUX IMPORTANTS DE L'UNION DES SYNDICATS PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS

Une importante délégation de la section du Nord de l'Union des Syndicats professionnels d'ingénieurs français (U.S.P.F.), composée de M. Congo, ingénieur électricien, directeur de la société du Nord-Ouest, à Béthune, vice-président de l'Union et président du Syndicat des ingénieurs électriciens de France; M. Raimbault, ingénieur chimiste, directeur d'Accus-Nord à Thumesnil, président du Syndicat des ingénieurs chimistes; M. Regault, directeur de la Société « Alsace » à Lille, vice-président de l'Union; M. Vermote, ingénieur électricien, secrétaire de l'Union, a été reçue le samedi 9 janvier par M. Le Prêtre du Nord.

Après avoir présenté les vœux de l'Union, M. Congo, développa les questions à l'ordre du jour suivantes:

1. Demande d'homologation par le Conseil de Préfecture de Valenciennes des honoraires établis en 1929, par le groupe des Ingénieurs Conseils en vue de son application aux travaux exécutés pour les communes, syndicats de communes et particuliers.

2. Représentation officielle des Syndicats d'Ingénieurs dans les Commissions ayant à occuper de l'organisation ou de la surveillance du travail, ainsi que de l'enseignement technique.

3. Représentation des Syndicats d'Ingénieurs dans les organismes existants ou à créer pour lutter contre le chômage et hâter la solution de la crise actuelle.

4. Avis consultatifs demandés aux syndicats d'ingénieurs par les Commissions d'enquête chargées de statuer sur les

"L'ALLEMAGNE NE PEUT PLUS PAYER LES RÉPARATIONS"

Cette grave déclaration de M. Bruning a été transmise officiellement à Londres.

Une information de la plus grande importance a été transmise hier à Berlin à Londres: en voici le texte:

L'ambassadeur de Grande-Bretagne sir Horace Rumbold, a été informé par le chancelier que l'Allemagne ne peut actuellement et ne pourra plus désormais continuer d'effectuer ses versements à titre des réparations. Ce point de M. Bruning qui avait été fait part aux hommes d'Etat étrangers.

Il convient toutefois d'attacher une signification particulière à la déclaration de l'Allemagne, que le chancelier de Grande-Bretagne, et ce, à la veille de l'ouverture de la conférence de Lausanne.

On joue sur les mots dans les milieux politiques allemands

« Ajoutons que l'Allemagne dans les milieux politiques allemands, que le chancelier Bruning n'a pas dit à l'ambassadeur de Grande-Bretagne, Sir Horace Rumbold, que « l'Allemagne ne paierait plus de réparations ». On indique que cette phrase, telle qu'elle a été reproduite par des journaux étrangers, n'a pas été prononcée par le chancelier.

Celui-ci a eu avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne un long entretien, au cours duquel il lui a répété que la situation économique de l'Allemagne le mettait actuellement dans l'impossibilité de faire des paiements de réparations et qu'il doutait que l'Allemagne puisse jamais se retrouver en mesure de faire des paiements de réparations.

Les déclarations du chancelier Bruning n'ont pas eu, précise-t-on, dans les milieux politiques allemands, le caractère absolu qu'on pourrait leur attribuer à la lecture des dépêches publiées à l'étranger.

On ajoute que le gouvernement allemand prendrait d'ailleurs, à bref délai, position à ce sujet.

A LAUSANNE, LES ALLEMANDS DEMANDENT L'ABOLITION TOTALE DES RÉPARATIONS

On mande de Berlin, à l'Agence Reuter: « Les ambassadeurs d'Allemagne à Londres, Paris et Rome, qui avaient été mandés à Berlin, pour conférer avec M. Bruning, sur le problème des réparations, rejoignent maintenant leur poste, pleinement éclairés sur l'attitude du

gouvernement allemand, à propos des réparations, attitude qu'ils exposent aux gouvernements auprès desquels ils sont accrédités ».

Les vues de M. Bruning et de ses collègues du cabinet allemand sur les réparations ont déjà été exposées clairement aux diplomates étrangers à Berlin et aussi dans la presse. L'ambassadeur d'Angleterre, sir Horace Rumbold, lors de sa visite, vendredi, au chancelier, a été de nouveau mis au courant de ce point de vue qui est, en résumé, que l'Allemagne est incapable de payer les réparations, soit maintenant, soit à l'avenir, et une reprise économique dans le monde entier ne devrait s'effectuer et que la délégation allemande, à la conférence de Lausanne, devra insister pour l'abolition totale des réparations.

On fait remarquer dans les milieux financiers que l'argent emprunté par l'Allemagne et qui, jusqu'à présent, servi au paiement des réparations, est devenu inutile et n'a pas été utilisé pour des buts productifs.

LES ENTRETIENS DE M. FLANDIN MINISTRE DES FINANCES

M. Pierre-Etienne Flandin, ministre des finances, a conféré, dans la matinée de samedi, avec M. Francqui, ancien ministre des finances de Belgique. Le ministre a conféré également avec M. Clément Moret, gouverneur de la Banque de France. Il a reçu, à la fin de la matinée, sir Frédéric Leith Ross, contrôleur général de la Trésorerie britannique.

M. P.-E. Flandin a déjeuné à l'ambassade britannique.

LES POURPARLERS FINANCIERS FRANCO-BRITANNIQUES

Sir Frédéric Leith Ross, contrôleur général de la Trésorerie britannique, s'est longuement entretenu, au ministère des finances, avec M. L. Cahill, directeur Jean-Jacques Bizot, directeur adjoint du mouvement général des fonds et Trés, attaché financier à Londres.

Au cours de cet entretien, les représentants des Trésoreries britannique et française, ont poursuivi l'examen, commencé le mois dernier, des problèmes financiers et économiques qui intéressent actuellement les deux pays, et notamment la question des réparations.

Les pourparlers se poursuivront dans la journée de lundi.

demandes de secours de chômage formulées par des ingénieurs.

5. Avis consultatifs demandés aux syndicats d'ingénieurs par les organismes administratifs chargés d'assurer l'application des lois en vigueur concernant l'admission de l'emploi des ingénieurs étrangers en France.

HORRIBLE DRAME près de Bapaume

A ACHIET-LE-PETIT, un entrepreneur, ancien aviateur héros de la guerre, après avoir incendié son habitation, tua sa femme d'un coup de revolver et se suicida

Une tragédie navrante, épouvantable et pitoyable à la fois s'est déroulée la nuit, dans le village d'Achiét-le-Petit, qui garde jalousement sa complicité qu'elle a été, depuis quelque temps, celui de M. Bruning qui avait été fait part aux hommes d'Etat étrangers.

Il convient toutefois d'attacher une signification particulière à la déclaration de l'Allemagne, que le chancelier de Grande-Bretagne, et ce, à la veille de l'ouverture de la conférence de Lausanne.

On y fixa également la participation financière du Département aux fonds publics de chômage.

À l'issue de cette réunion, qui dura une partie de l'après-midi et à laquelle de France était pas admise, les communiqués suivants nous ont été transmis:

La Commission départementale a décidé, sous la présidence de M. Demelon, sa deuxième séance relative au plan d'équipement national et à l'application des décrets du 31 décembre dernier concernant les secours de chômage.

M. Mabieu, président du Conseil Général assistait à la séance, ainsi que M. Langéron, préfet du Nord et les chefs de services départementaux intéressés.

M. Langéron a donné connaissance des projets et demandé les observations qu'il avait adressés au Gouvernement en vue de faire participer dans la plus large mesure possible le département du Nord au programme d'outillage national.

À la suite de la délibération qu'il eut lieu, la liste définitive de ces projets a été arrêtée. Ils concernent les catégories suivantes:

Ministère de l'Intérieur: 1° Chemins de grande communication et chemins vicinaux ordinaires; 2° Egouts, cimetières, projets subventionnés sur le produit des jeux; 3° Matériel d'incendie.

Ministère de l'Instruction Publique: 1° Constructions scolaires de l'enseignement primaire; 2° Institut de médecine légale de stomatologie. Agrandissement des facultés et laboratoires; 3° Achèvement des bâtiments de la Cité universitaire de l'Institut Industriel de Terrains de Jeux, stands, piscines.

Ministère de la Santé Publique: 1° Constructions hospitalières; 2° Lutte contre la tuberculose, le cancer et autres affections.

Ministère de l'Agriculture: 1° Adduction d'eau potable; 2° Electrification des campagnes; 3° Ecole de Wagnonville; 4° Institut Agricole.

Ministère des Travaux Publics: 1° Réfection des routes nationales et des routes départementales; 2° Réparation de ponts; 3° Passages à niveau; 4° Amélioration des cours d'eau et travaux de défense contre les inondations.

Ministère de l'Air: 1° Ports aériens de Lille, Dunkerque, Valenciennes et Douai.

Une jeunesse laborieuse

Eugène-Jules Cabot, né à Achiét, le 10 décembre 1881, quitte ses parents à l'âge de dix-huit ans. Enfant naturel, il préféra son indépendance plutôt que de subir le joug d'une confraternité que de mariage de sa mère pouvait lui imposer.

Les jours étaient maintenant comptés. La brigade de gendarmerie de Bapaume alla frapper à la porte de l'architecte. On ne repondit point. Cependant, des voisins assurèrent les policiers qu'il y avait quelqu'un. C'était vrai, car après le départ de ceux-ci, Cabot sortit, monta dans son auto et alla à Buquey, d'où il téléphona à la gendarmerie de Bapaume, pour demander ce qu'il avait le concernant. Il apprit donc qu'une enquête était ouverte.

La maison de Cabot, qui est érigée rue des Ballots, était dans le voisinage, considérée comme la maison du mystère car personne, jamais, n'y entra.

Le 10 décembre 1931, un créancier vint à l'immeuble. Les chiens donnèrent de leur grosse voix. Les lampes s'éteignirent.

Dans le mystère

Que se passa-t-il alors ? Ici, nous devons reconstituer le drame qui se déroula sans témoin, alors que dans la chambre à côté de celle des époux Cabot-Loty, la sœur, Honorine Loty, dormait profondément.

L'immeuble de Cabot n'est pas complètement terminé. Il y a encore beaucoup de travail à exécuter pour son achèvement. L'intérieur est en ce moment plus rudimentaire. Les meubles de peu de valeur y sont entassés et le plus grand désordre règne partout. Une femme affolée, encore sous le coup de la frayeur, pleure lamentablement. C'est la sœur de M. Cabot, qui ne sait rien de son frère. Elle n'a pu, jusqu'à présent, découvrir qu'il ne peut fournir aucun renseignement.

Décrist: Le conseil municipal de la commune de Noyelles-Godault (Pas-de-Calais) est dissous.

DISSOLUTION du Conseil Municipal de Noyelles-Godault

Le « Journal Officiel » en date du 9 janvier a publié le décret suivant: Le Président de la République française, Considérant que par suite des dissensions qui existent au sein du conseil municipal de la commune de Noyelles-Godault, aucune des affaires soumises à cette assemblée ne peut être débattue, et que, par conséquent, le budget n'a pas été voté; Considérant que cette situation, en prolongeant, serait de nature à compromettre gravement les intérêts communaux;

Décrist: Le conseil municipal de la commune de Noyelles-Godault (Pas-de-Calais) est dissous.

ARRESTATION des recleurs

D'autre part, nous avons également appris que son mandat lancé par M. Thibaut, juge d'instruction au Parquet de Lille, Desiré Catala et son ami avaient été mis en état d'arrestation pour avoir hébergé Osvère et Kistiens lors de leur passage à Bobigny.

La justice est persuadée que les deux bandits ne pourrissent pas au Nord et les escrocs ont pu se cacher pendant quelque temps dans la région de Lille, Roubaix, Tourcoing.

Il leur reste que peu de chance de pouvoir passer la frontière qui est sévèrement gardée. Le Parquet étant décidé à inculper toute personne qui hébergerait même pour une nuit Osvère et Kistiens, les recleurs du Nord ne pourront plus d'ailleurs se cacher dans la région de Lille, Roubaix, Tourcoing.

(Lire la suite en deuxième page)

LES FUNÉRAILLES DE M. ANDRÉ MAGINOT ONT LIEU CE MATIN

De nombreuses personnalités sont venues hier lui rendre un dernier hommage

La députation de M. Maginot a été venue toute la nuit par huit officiers, qui se sont relayés un par un toutes les demi-heures, ainsi que par les membres du Cabinet civil. Hier matin, dès 8 heures, la garde d'honneur de jour a repris sa faction composée de quatre officiers du ministère de la Guerre.

Dès 8 h. 30, ce sont les fonctionnaires du ministère de la Guerre et les militaires qui y sont affectés qui défilent dans le Salon Gris. A 9 heures, le public est admis à son tour.

LES VISITEURS SE POURSUIVENT

Toute la matinée, ce fut encore un long file de toutes les personnalités militaires, politiques et civiles qui ont rendu une dernière fois à s'incliner devant le corps de M. Maginot. Parmi les plus marquants, il y a lieu de citer le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris; M. Albert Lebrun, président du Sénat; M. Rioli, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le cabinet Tardieu; André Tardieu, ministre de l'Agriculture, rentré à Paris hier matin même; de nombreuses délégations d'anciens combattants et de victimes de la guerre

LE LONG DÉFILE DES VISITEURS SE POURSUIVIT

Toute la matinée, ce fut encore un long file de toutes les personnalités militaires, politiques et civiles qui ont rendu une dernière fois à s'incliner devant le corps de M. Maginot. Parmi les plus marquants, il y a lieu de citer le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris; M. Albert Lebrun, président du Sénat; M. Rioli, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le cabinet Tardieu; André Tardieu, ministre de l'Agriculture, rentré à Paris hier matin même; de nombreuses délégations d'anciens combattants et de victimes de la guerre

LE LONG DÉFILE DES VISITEURS SE POURSUIVIT

Toute la matinée, ce fut encore un long file de toutes les personnalités militaires, politiques et civiles qui ont rendu une dernière fois à s'incliner devant le corps de M. Maginot. Parmi les plus marquants, il y a lieu de citer le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris; M. Albert Lebrun, président du Sénat; M. Rioli, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le cabinet Tardieu; André Tardieu, ministre de l'Agriculture, rentré à Paris hier matin même; de nombreuses délégations d'anciens combattants et de victimes de la guerre

LE LONG DÉFILE DES VISITEURS SE POURSUIVIT

Toute la matinée, ce fut encore un long file de toutes les personnalités militaires, politiques et civiles qui ont rendu une dernière fois à s'incliner devant le corps de M. Maginot. Parmi les plus marquants, il y a lieu de citer le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris; M. Albert Lebrun, président du Sénat; M. Rioli, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le cabinet Tardieu; André Tardieu, ministre de l'Agriculture, rentré à Paris hier matin même; de nombreuses délégations d'anciens combattants et de victimes de la guerre

LE LONG DÉFILE DES VISITEURS SE POURSUIVIT

Toute la matinée, ce fut encore un long file de toutes les personnalités militaires, politiques et civiles qui ont rendu une dernière fois à s'incliner devant le corps de M. Maginot. Parmi les plus marquants, il y a lieu de citer le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris; M. Albert Lebrun, président du Sénat; M. Rioli, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le cabinet Tardieu; André Tardieu, ministre de l'Agriculture, rentré à Paris hier matin même; de nombreuses délégations d'anciens combattants et de victimes de la guerre

LE LONG DÉFILE DES VISITEURS SE POURSUIVIT

Toute la matinée, ce fut encore un long file de toutes les personnalités militaires, politiques et civiles qui ont rendu une dernière fois à s'incliner devant le corps de M. Maginot. Parmi les plus marquants, il y a lieu de citer le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris; M. Albert Lebrun, président du Sénat; M. Rioli, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le cabinet Tardieu; André Tardieu, ministre de l'Agriculture, rentré à Paris hier matin même; de nombreuses délégations d'anciens combattants et de victimes de la guerre

LE LONG DÉFILE DES VISITEURS SE POURSUIVIT

Toute la matinée, ce fut encore un long file de toutes les personnalités militaires, politiques et civiles qui ont rendu une dernière fois à s'incliner devant le corps de M. Maginot. Parmi les plus marquants, il y a lieu de citer le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris; M. Albert Lebrun, président du Sénat; M. Rioli, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le cabinet Tardieu; André Tardieu, ministre de l'Agriculture, rentré à Paris hier matin même; de nombreuses délégations d'anciens combattants et de victimes de la guerre

LE LONG DÉFILE DES VISITEURS SE POURSUIVIT

Toute la matinée, ce fut encore un long file de toutes les personnalités militaires, politiques et civiles qui ont rendu une dernière fois à s'incliner devant le corps de M. Maginot. Parmi les plus marquants, il y a lieu de citer le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris; M. Albert Lebrun, président du Sénat; M. Rioli, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le cabinet Tardieu; André Tardieu, ministre de l'Agriculture, rentré à Paris hier matin même; de nombreuses délégations d'anciens combattants et de victimes de la guerre

LE LONG DÉFILE DES VISITEURS SE POURSUIVIT

Toute la matinée, ce fut encore un long file de toutes les personnalités militaires, politiques et civiles qui ont rendu une dernière fois à s'incliner devant le corps de M. Maginot. Parmi les plus marquants, il y a lieu de citer le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris; M. Albert Lebrun, président du Sénat; M. Rioli, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le cabinet Tardieu; André Tardieu, ministre de l'Agriculture, rentré à Paris hier matin même; de nombreuses délégations d'anciens combattants et de victimes de la guerre

LE LONG DÉFILE DES VISITEURS SE POURSUIVIT

Toute la matinée, ce fut encore un long file de toutes les personnalités militaires, politiques et civiles qui ont rendu une dernière fois à s'incliner devant le corps de M. Maginot. Parmi les plus marquants, il y a lieu de citer le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris; M. Albert Lebrun, président du Sénat; M. Rioli, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le cabinet Tardieu; André Tardieu, ministre de l'Agriculture, rentré à Paris hier matin même; de nombreuses délégations d'anciens combattants et de victimes de la guerre

LE LONG DÉFILE DES VISITEURS SE POURSUIVIT

Toute la matinée, ce fut encore un long file de toutes les personnalités militaires, politiques et civiles qui ont rendu une dernière fois à s'incliner devant le corps de M. Maginot. Parmi les plus marquants, il y a lieu de citer le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris; M. Albert Lebrun, président du Sénat; M. Rioli, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le cabinet Tardieu; André Tardieu, ministre de l'Agriculture, rentré à Paris hier matin même; de nombreuses délégations d'anciens combattants et de victimes de la guerre

LE LONG DÉFILE DES VISITEURS SE POURSUIVIT

Toute la matinée, ce fut encore un long file de toutes les personnalités militaires, politiques et civiles qui ont rendu une dernière fois à s'incliner devant le corps de M. Maginot. Parmi les plus marquants, il y a lieu de citer le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris; M. Albert Lebrun, président du Sénat; M. Rioli, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le cabinet Tardieu; André Tardieu, ministre de l'Agriculture, rentré à Paris hier matin même; de nombreuses délégations d'anciens combattants et de victimes de la guerre

LE LONG DÉFILE DES VISITEURS SE POURSUIVIT

Toute la matinée, ce fut encore un long file de toutes les personnalités militaires, politiques et civiles qui ont rendu une dernière fois à s'incliner devant le corps de M. Maginot. Parmi les plus marquants, il y a lieu de citer le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris; M. Albert Lebrun, président du Sénat; M. Rioli, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le cabinet Tardieu; André Tardieu, ministre de l'Agriculture, rentré à Paris hier matin même; de nombreuses délégations d'anciens combattants et de victimes de la guerre

LE LONG DÉFILE DES VISITEURS SE POURSUIVIT

Toute la matinée, ce fut encore un long file de toutes les personnalités militaires, politiques et civiles qui ont rendu une dernière fois à s'incliner devant le corps de M. Maginot. Parmi les plus marquants, il y a lieu de citer le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris; M. Albert Lebrun, président du Sénat; M. Rioli, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le cabinet Tardieu; André Tardieu, ministre de l'Agriculture, rentré à Paris hier matin même